



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Légalement convoqué le 3 septembre 2025, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 8 septembre 2025 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT

Pouvoirs : Anne-Marie LEMPEREUR à Béatrice CHARLIER, Franck ROMAGNY à Bruno COLLET

Excusé : Jackie BOGARD

Absents : Jonathan BERNIER, Sylvain ROLLET, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

Secrétaire de séance : Evelyne BRISSON

Ordre du jour

Délibérations : <ul style="list-style-type: none">- SPL X Démat – Rapport de gestion 2024- Décision Modificative N°1- CLECT	Questions diverses et Tour de table <ul style="list-style-type: none">➤ Elections municipales 2026➤ Point rentrée scolaire➤ Point travaux➤ Voisins vigilants➤ Passage de commune rurale à commune urbaine - incidences
--	---

SPL X Démat Rapport de gestion 2024 : Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté lors de l'assemblée générale de SPL X Démat du 24 juin 2025, le conseil municipal, l'approuve à l'unanimité.

Décision Modificative N°1 : Lors du vote du BP 2025, vous avons prévu à l'article 7392221 la somme de 2 000 € en dépenses. Suite à l'annonce de la Préfecture sur l'attribution définitive 2025 le montant est de 2 398 €. Il convient d'effectuer la décision modificative suivante :

Situation BP 2025		Décision modificative N°1		BP 2025 modifié	
Ch- Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant
014 - 7392221	2 000 €	7392221	+ 398 €	7392221	2 398 €
011 - 6064	1 000 €	6064	- 398 €	6064	602€

Le conseil municipal, unanime, approuve la décision modificative N°1.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Pour 2025, l'attribution de la compensation versée à la commune est de 73 338 €. Le conseil unanime, approuve ce montant.

Questions diverses et Tour de table :

Elections municipales : Elles se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Point rentrée scolaire : 39 enfants de Moncetz-Longevas sont scolarisés au Groupement scolaire de Sarry (12 en maternelle et 27 en élémentaire). Une nouvelle accompagnatrice de car scolaire a été recrutée afin d'accompagner les 34 enfants inscrits sur le circuit scolaire Moncetz-Longevas/ Sarry. Le nombre d'enfants inscrits à la garderie périscolaire du village est de 17.

Point Travaux :

- Les travaux de sécurisation du RD1/RD60 continuent. Les peintures au sol ont été réalisées dans les intersections et les feux tricolores sont mis en place. Nous restons dans l'attente du Consuel pour la mise en route.
- Un affaissement de la chaussée a été constaté Grand'rue. Les services du Département de la Marne ainsi que le Mont Louvet sont avertis. Une recherche de fuite devrait intervenir semaine prochaine avant d'effectuer des travaux de réparation.

Voisins vigilants : Suite à un signalement en mairie, il est rappelé que le dispositif « voisin vigilant » consiste à signaler aux forces de l'ordre tout comportement suspect, qu'il s'agisse d'un comportement inhabituel, d'une tentative d'effraction ou de dégradation matérielle. Il ne convient pas d'intervenir directement sous couvert de ce dispositif.

Passage de commune rurale à urbaine – incidences : Suite à un arrêté préfectoral reçu en mairie, la commune passe de « rurale » à « urbaine ». Nous sommes en attente d'un retour de la Préfecture afin d'analyser les explications et les différentes incidences de ce changement.

Nettoyage City Stade : Le devis d'un montant de 1 248 € a été validé. Les travaux interviendront prochainement.

Eglise : Le devis d'un montant de 8 125,76 € relatif à la réparation électrique du bâtiment a été validé. Nous sommes dans l'attente de la date d'intervention de l'entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Fait à Moncetz-Longevas, le 11 septembre 2025

Le secrétaire : Evelyne BRISSON

